

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Article 1 : TERMES DE SERVICE

La société TA-INFO, 4 rue de l'île de Hoëdic 44980 STE LUCE SUR LOIRE France, SIRET : 520 316 092 00029, représentée par M.AURIOL, fournit l'hébergement de pages Web à ses clients (personnes Morales ou Physique).

La société TA-INFO se réserve le droit de suspendre ou d'annuler l'accès d'un client à une partie ou à la totalité des services fournis par La société TA-INFO si ce dernier décide que le compte a été utilisé de façon inappropriée ou pour toute autre raison. L'ensemble de l'offre de la société TA-INFO se trouve détaillée à l'adresse : <http://www.ta-info.fr>. Le bon de commande émis fait partie intégrante du présent contrat. Toute commande d'un produit vendu par la société TA-INFO en ligne implique l'acceptation du présent contrat.

Article 2 : UTILISATION DES SERVEURS

Les comptes personnels doivent être utilisés par le propriétaire principal uniquement. Les détenteurs de comptes personnels ne sont pas autorisés à revendre, stocker ou céder les services d'hébergement Web de leur site Web à des tiers.

La société TA-INFO se réserve le droit de refuser d'accorder ses services et/ou l'accès à ses serveurs à quiconque.

La société TA-INFO ne permet pas le stockage des types de contenu suivants sur ses serveurs :

Matériel illégal: travaux sous copyright, fichiers commerciaux audio, vidéo ou de musique et tout matériel en infraction avec les réglementations fédérales, départementales ou locales.

Matériel pour adultes: pornographie, images érotiques ou tout contenu obscène. La définition de la notion de « matériel pour adultes » relève entièrement de l'appréciation de la société TA-INFO.

Logiciels piratés: CD-ROM, émulateurs, piratage téléphonique, piratage informatique, cassage de mot de passe, usurpation d'adresse IP, etc. et chiffrement des éléments ci-dessus. Sont compris également tous les sites comportant des « liens vers » ces matériaux ou des informations « d'accès » les concernant.

Article 3 : POLITIQUE D'UTILISATION ILLIMITÉE

Utilisation de la large bande passante : La société TA-INFO offre une politique d'utilisation de bande passante illimitée en maintenant un rapport de bande passante très élevé par client. Dans de très rares cas, la société TA-INFO peut déterminer qu'un client utilise les ressources d'un serveur dans des proportions telles qu'il compromet les performances et les ressources du serveur pour les autres clients. Dans ce cas, la société TA-INFO se réserve le droit d'imposer la politique d'utilisation élevée des ressources, pour le bien de tous ses clients.

Article 4 : POLITIQUE D'UTILISATION ÉLEVÉE DES RESSOURCES

Les ressources sont définies selon une utilisation de bande passante et/ou de processeur. La société TA-INFO peut mettre en œuvre la politique suivante à sa seule discrétion : Lorsqu'un site Web s'avère monopoliser les ressources disponibles, la société TA-INFO se réserve le droit de suspendre ce site immédiatement. Cette politique n'est appliquée que dans des cas extrêmes et est destinée à empêcher une mauvaise utilisation de nos serveurs. Les clients pourront se voir attribuer une offre consistant à payer des frais supplémentaires pour que la société TA-INFO continue d'assurer l'hébergement de leur site.

Article 5 : POLITIQUES DE PAIEMENT

Tous les comptes sont définis sur une base de prépaiement annuelle. Bien que la société TA-INFO se réserve le droit de modifier les prix des comptes ou des services à tout moment, tous les prix sont garantis pour la période de prépaiement. Le paiement est dû à chaque date anniversaire de création du compte. En cas de non-paiement à cette date le compte sera automatiquement suspendu jusqu'à ce que le montant dû soit versé. Le client est responsable pour toutes les sommes dues en rapport avec le compte, à partir du moment où celui-ci a été créé, jusqu'au moment où le client envoie une demande d'annulation par écrit.

Aucune facture ne sera envoyée par la poste. Toutes les factures seront envoyées directement aux clients via e-mail, peu après l'achat en ligne. A ce stade, la carte bancaire du client sera débitée automatiquement.

Tous les paiements sont dus en euros.

Article 6 : PAIEMENTS

Les moyens de paiement proposés par la société sont les suivants :

Cartes de crédit :

La société TA-INFO accepte les cartes Carte Bleue, Visa, MasterCard, Carte Aurore, Cofinoga ou Privilège, 4 étoiles, American Express

Chèques :

La société TA-INFO accepte les paiements par chèque à l'ordre de TA-INFO et à renvoyer à :

TA-INFO
4 rue de l'île de Hoëdic
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Vous devez obligatoirement indiquer votre n° de Bon de Commande.

Mandats Cash :

La société TA-INFO accepte les paiements par Mandat Cash à l'ordre de TA-INFO à renvoyer à :

TA-INFO
4 rue de l'île de Hoëdic
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Vous devez obligatoirement indiquer votre n° de Bon de Commande.

Article 7 : ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

La société TA-INFO se réserve le droit d'annuler ses services à tout moment. Dans ce cas, les clients seront habilités à un remboursement au prorata, basé sur la période restante de l'adhésion. Si un client enfreint les termes de service de la société TA-INFO, le remboursement ne sera pas effectué dans le cas d'une annulation.

Les clients peuvent annuler leur compte à tout moment. Les frais payés sur la base du prépaiement ne sont pas remboursables. Les clients ne pourront pas bénéficier d'un remboursement, à moins que le service ne soit annulé par la société TA-INFO.

Article 8 : CLAUSE D'EXCLUSION DE RESPONSABILITE

La société TA-INFO ne peut être tenue responsable pour tout dommage subi par votre entreprise. La société TA-INFO ne fournit aucune garantie, de quelque sorte, explicite ou tacite, pour les services offerts. La société TA-INFO décline toute garantie relative à la commercialisation ou l'adéquation à un usage particulier. Ce qui inclut la perte de données résultant de retards, de non livraisons, de livraisons incorrectes et de toute interruption de service provoqués par la société TA-INFO et ses employés. La société TA-INFO se réserve le droit de modifier sa politique à tout moment.

Article 9 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE TA-INFO

La société TA-INFO s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à l'enregistrement/transfert/renouvellement des noms de domaine après validation du règlement de la commande correspondante. Il s'agit toutefois d'une obligation de moyen et en aucun cas une obligation de résultat.

Contenu :

La société TA-INFO n'exerce pas de contrôle sur le contenu émis par le client, que ce soit à travers son espace web ou les courriers envoyés. En aucun cas La société TA-INFO ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment du fait: d'informations, de sons, d'images, de textes et de tous documents multimédia contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur son espace web par le client de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du client.

Accessibilité :

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le client déclare connaître La société TA-INFO ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites, dans le monde ou de ralentissements, des difficultés d'accès au site du client. La société TA-INFO ne peut pas non plus être tenu responsable du non-acheminement de courriers électroniques, articles de forum de discussion, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'Internet. La société TA-INFO se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à ses services pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration sans droit à indemnités. Cependant, la société TA-INFO s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

Sécurité :

La responsabilité de la société TA-INFO ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du client ou pour un piratage des boîtes aux lettres du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par la société TA-INFO.

Déni de garanties :

Le service de la société TA-INFO est fourni sur une base de disponibilité. La société TA-INFO dément spécifiquement n'importe quelle autre garantie, y compris n'importe quelle garantie de valeur marchande ou de forme physique pour un but particulier. En aucun cas La société TA-INFO ne sera responsable des dommages consécutifs, indirects, spéciaux ou fortuits. Même si La société TA-INFO a été informée par le client de la possibilité d'une telle perte ou dommages potentiels. Si le service de la société TA-INFO au client était perturbé, ou en défaut de fonctionnement pour toutes raisons, La société TA-INFO est non responsable pour la perte de revenus du à une interruption de service.

Force majeure :

La société TA-INFO ne sera pas tenue pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations nées du présent contrat pendant toute la durée de son existence. Cependant si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à 30 jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

Indemnité :

Le client convient de défendre, garantir et tenir la société TA-INFO innocent contre toute perte, dommage ou réclamation, (y compris mandataire honoraire) reliés à l'usage de ce service fourni par le fournisseur au client sous cet accord, y compris mais non limité à : fausse publicité, responsabilité réclamée pour produit ou service vendu par le client, "copyright" ou marque déposée, interruption ou défaut du fonctionnement du service ou pour tout contenu soumis par le client.